

**APPEL LANCE PAR LES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE DE KINSHASA
A LA NATION CONGOLAISE EN DANGER DE DISPARITION**

ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE DE KINSHASA

**APUKIN
COMITE EXECUTIF
B.P. 230 KINSHASA XI, RDC**

**APPEL LANCE PAR LES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE DE KINSHASA
A LA NATION CONGOLAISE EN DANGER DE DISPARITION**

PREAMBULE

Les Professeurs de l'Université de Kinshasa,

1. Conscients du rôle des intellectuels dans la conscientisation des peuples et de leur pouvoir de transformer effectivement la société ;

Conscients que depuis l'accession du pays à l'indépendance, le peuple congolais n'a jamais eu de Constitution en bonne et due forme et que, par conséquent, il n'a jamais été gouverné selon les règles d'un Etat de droit ;

Conscients des grands enjeux internationaux et régionaux ayant motivé l'intervention des armées étrangères dans leur pays et entraîné à maintes reprises plusieurs guerres mettant en péril l'existence même de l'Etat ainsi que la vie de millions de leurs compatriotes ;

Conscients que, depuis quarante ans, la classe politique congolaise s'est montrée incapable de mettre en place des institutions démocratiques stables et d'assurer la bonne gouvernance du pays, plongeant ainsi le peuple dans une misère généralisée;

Scandalisés par la légèreté avec laquelle certains opérateurs socio-politiques se comportent au Dialogue Intercongolais sans se soucier au préalable de savoir si ce dialogue est réellement intercongolais,

Se sont résolus, en tant que conscience critique de leur société, à adresser à l'ensemble des composantes de la Nation le présent appel qui, après des constats, formule des exigences et émet des considérations impératives.

DES CONSTANTES MALHEUREUSES

La République Démocratique du Congo manque de véritable Constitution, c'est-à-dire une référence nationale commune autour de laquelle tous se mettraient d'accord pour un nouveau « contrat social ».

**APPEL LANCE PAR LES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE DE KINSHASA
A LA NATION CONGOLAISE EN DANGER DE DISPARITION**

Les institutions politiques postérieures au tout premier gouvernement légal de juin 1960 manquent de légitimité, la classe politique se complaisant toujours à ériger des mécanismes de confiscation du pouvoir du peuple par voie tantôt de conférences , tantôt de conclaves, tantôt de coups d'Etat, tantôt de commissions constitutionnelles ou d'assemblées constituantes et législatives, tantôt de transitions interminables, tantôt de dialogues à répétition...

. La classe politique manque d'idéal : d'où son comportement de vagabondage, de prostitution, d'opportunisme, de compromission et de corruptibilité.

. L'essentiel pour cette classe politique, de l'ancienne ou de la nouvelle génération, est d'accéder au pouvoir et d'y demeurer le plus longtemps possible, en perpétuant les transitions, évitant ainsi les élections.

. Aujourd'hui, une fois de plus, cette même classe politique veut contourner le peuple pour lui imposer une nouvelle dictature qui s'annonce vicieuse et pernicieuse.

1.6. Le peuple, face aux agitations politiques du moment et aux impasses de toute sorte qui s'annoncent, et à la misère dévastatrice et croissante, s'interroge sur les stratégies et les mécanismes de résistance à toutes les forces, tant internes qu'externes, hostiles à ses intérêts majeurs.

La Société Civile, qui aurait dû constituer la conscience critique et mobilisatrice au service du peuple, déçoit, se compromet, s'inféode à la classe politique dont elle adopte le comportement de traîtrise.

II. EXIGENCES

Pendant la Transition

Pour éviter que des aventuriers s'installent définitivement au pouvoir, la transition ne doit pas dépasser dix- huit mois

Les dirigeants de la transition ***ne devront pas présenter leurs candidatures à une élection*** de la première législature de la IIIème République.

Les chefs des bandes armées ne peuvent prétendre diriger le pays, car ils doivent répondre de la mort de plus de trois millions de citoyennes et de citoyens innocents, dont certains ont été enterrés vivants.

Programme minimal du Gouvernement de transition

Gestion des ressources

Les ressources nationales doivent faire l'objet d'une gestion rigoureuse et transparente, afin que le gouvernement se donne les moyens de sa politique.

Et jusqu'à l'avènement d'un Parlement démocratiquement élu, le gouvernement de transition doit s'abstenir de signer des accords léonins et de privatiser les entreprises du portefeuille de l'Etat. De plus, le gouvernement de transition devra assurer le suivi du rapport introduit auprès des instances des Nations Unies sur le pillage des ressources naturelles, minières et agricoles en RDC.

Administration

Le gouvernement doit renforcer les capacités de gestion administrative de l'Etat aussi bien dans la fonction publique que dans la territoriale.

Elections

Le gouvernement doit organiser les élections libres et transparentes dans les meilleurs délais. La préparation et l'organisation de ces élections doivent être une priorité du gouvernement.

Sécurité politique

Il faut refaire l'unité du territoire, sécuriser le pays et ses habitants, sécuriser également les investisseurs, garantir les droits et libertés des citoyens.

2.2.5. Diplomatie

La diplomatie est un instrument de défense des intérêts de l'Etat. Elle devra être alerte, agissante et agressive, au lieu de se figer dans un clientélisme frisant l'incapacité de défendre l'image et les intérêts du pays. D'où la nécessité de procéder à une réduction du nombre des postes diplomatiques jusqu'à atteindre une dizaine, à la mise en place d'un personnel compétent et de doter la diplomatie de moyens conséquents.

2.2.6 Armée, Police et Sécurité

La création d'une armée républicaine est une priorité. Cette armée devra être disciplinée, motivée et puissamment équipée. ***Il ne s'agit nullement ici d'une fusion pure et simple des groupes armés existant sur le territoire national.*** Cette armée doit être constituée suivant ***des critères rigoureux*** de recrutement, de formation et d'affectation dans les unités. Les mêmes critères seront de rigueur pour la police et les forces de sécurité.

Sécurité sanitaire

La situation sanitaire du pays est catastrophique. Il faudra donc que l'Etat lutte contre les pathologies dominantes et émergentes, particulièrement dans certaines provinces, prenne en charge le système sanitaire pour le rendre opérationnel.

Sécurité alimentaire

La malnutrition et la sous-alimentation connaissent une extension inquiétante en R.D.C.. L'Etat doit encourager la production locale et éviter de tomber dans le piège de l'aide extérieure. Il doit aussi veiller à l'hygiène alimentaire.

Secteur éducatif

Le déclin du système éducatif se constate par le manque d'organisation, le faible niveau de l'enseignement et l'absence des infrastructures. Il est donc indispensable qu'il soit envisagé sa réhabilitation progressive. L'Etat se doit d'intervenir dans le fonctionnement du système scolaire et universitaire pour soulager les parents.

III. CONSIDERATIONS IMPERATIVES

3.1. Crédation d'un Tribunal Pénal International

La répétition des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité restés impunis depuis quarante ans a entretenu un cycle périodique de violences.

La guerre en cours a coûté trois millions et demi de morts et entraîné plus d'un million de déplacés. **Cette situation justifie la création d'un tribunal pénal international sur le Congo pour poursuivre les coupables.**

3.2. Exigence de réparation

Le peuple congolais ne saurait, au nom d'une réconciliation soporifique, oublier les affres de la misère et les souffrances inouïes, imposées à lui par la guerre. **Il n'est donc pas question de lui faire payer un autre prix de la réconciliation** qui, du reste, n'exclut pas l'exercice de la **Justice réparatrice**.

Nationalité

La question de la nationalité est constitutionnelle. Elle ne peut être traitée que par un Parlement démocratiquement élu.

3.4. Peuple

Le peuple congolais ne doit plus jamais accepter la participation au pouvoir des «**délinquants séniles et juvéniles**», et d'autres traîtres et opportunistes de tout bord, ces loups vêtus de peau d'agneaux.

**APPEL LANCE PAR LES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE DE KINSHASA
A LA NATION CONGOLAISE EN DANGER DE DISPARITION**

Par conséquent, ***le peuple doit faire le meilleur choix***, le moment venu, pour confier son destin à des compatriotes qui aiment réellement leur pays et qui sont favorables à l'intérêt général.

Fait à Kinshasa, le 20 mars 2002

POUR LE COMITE EXECUTIF

Prof. Dr SABAKINU Kivilu
Président

Prof. Dr MASAKI Ngungu
Mueu Sefu
Premier
Deuxième Vice-Président

Prof. Dr KABAMBA
Vice-
Président

Prof. Dr Octave KAMWIZIKU Wozol
Secrétaire- Rapporteur